

Messieurs les Anciens combattants,

Mesdames et Messieurs,

Comme chaque année, nous avons rendu fin août hommage à celles et ceux qui ont combattu il y a 66 ans et plus, pour libérer avec vaillance et courage notre pays et plus particulièrement notre région de Cosne.

Nous y ajoutons cette année un hommage particulier.

En effet, c'est bien volontiers que je réponds à la demande du Président de la République qui a voulu, en cette année où nous commémorons le 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin, faire remettre, par les élus locaux, aux combattants de l'Armée française de 1939/1945, un diplôme d'honneur.

Ce diplôme recouvre naturellement un caractère très symbolique. Mais après tout, les symboles ont du bon, surtout quand ils permettent d'entretenir la mémoire de nos concitoyens sur des faits aussi importants que ceux que nous commémorons en ce jour.

Au-delà du symbole, permettez, Mesdames et Messieurs, que je vous rende au nom de toute la Municipalité, un vibrant hommage à vous-mêmes, à tous ceux qui ont combattu pour rendre sa liberté à notre pays, et en particulier à vos frères d'arme disparus au champ d'honneur.

Cosne a été libérée le 24 août. Autour de cette date qui reste chère dans nos cœurs, se sont déroulés bien des combats au cours desquels vous avez fait preuve de courage et de don de soi. Des combats où des Soldats et des Résistants ont aussi perdu la vie. Je relisais récemment avec passion, dans l'édition du 1<sup>er</sup> septembre 1945 du journal « *l'Avenir de la région de Cosne* », le récit des combats fait par le Capitaine Dubois qui commandait les FFI de la région de Cosne.

C'est pourquoi, avant de vous remettre vos diplômes, je veux saluer les hommes du Colonel Vesserau, ceux du Capitaine Norac du camp des Percherons à Arquian, ceux du Capitaine Beauchet du camp des Cotets à Entrains, ceux des autres maquis, ceux de la Volante du Lieutenant Ponsard qui, avec l'appui des parachutistes du Colonel Bourgoïn basés à Briare, ont permis de repousser une offensive importante des Allemands les 3 et 4 septembre 1944.

Ces faits datent de 66 ans. Une période ancienne certes, mais j'ai l'impression que c'était hier. Et de fait, à l'échelle de l'Histoire de notre grand et beau pays, c'était hier. Et c'est à vous que nous devons de vivre en hommes et en femmes libres aujourd'hui.